

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 février 2021

PROTECTION DES MINEURS VICTIMES DE VIOLENCES SEXUELLES - (N° 3878)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 5

présenté par

Mme Beauvais, M. Bazin, M. Vatin, M. Manuel, Mme Meunier, Mme Kuster, Mme Brenier, Mme Porte, Mme Audibert, M. Emmanuel Maquet, M. Bourgeaux, M. Bony, Mme Valentin, Mme Bouchet Bellecourt, M. Bouley, M. Jean-Claude Bouchet, Mme Genevard, M. Meyer, M. Ravier, Mme Louwagie, Mme Bazin-Malgras, Mme Anthoine et Mme Serre

ARTICLE 3

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.